

CRELANCO SC / AXA BANK BELGIUM SA

Synthèse de l'opération de concentration communiquée par la partie notifiante:

Le 20 novembre 2020, l'auditeur-général de l'Autorité Belge de la Concurrence a reçu une notification simplifiée au sens des articles IV.10 et IV.63 du Code de Droit Economique. La concentration notifiée concerne l'acquisition par CrelanCo SC du contrôle exclusif de AXA Bank Belgium SA.

CrelanCo SC et AXA Bank Belgium SA sont actifs en Belgique dans le secteur des activités bancaires. La concentration intervient dans des marchés fortement fragmentés et concurrentiels et n'a pas d'impact sur la dynamique concurrentielle sur le marché belge.